

TIR AU PISTOLET à 25 et 50 m

2024

Le centre de tir sportif de Vernand ouvre le jeudi 14 mars et ferme le samedi 27 octobre. Fermeture d'été du 26 juillet au 19 août. Pour plus de renseignements, prière de consulter le tableau des réservations sur le site www.ustl.ch / réservations de cibles.

Heures d'ouverture

mars	avril à septembre	octobre
jeudi à vendredi 15.00 à 17.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.	mardi et vendredi 15.00 à 18.30 mercredi 15.00 à 19.30 (x) jeudi 15.00 à 19.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.	mardi à vendredi 15.00 à 17.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.

(+) dès 18.30 uniquement cal. 22 LR

Fermeture après-midi une heure plus tôt si aucun tir en cours

Samedi après-midi fermé si aucune réservation

1. Utilisation des stands 25 et 50 m à Vernand

Notre Société réserve des cibles et des portiques pour les entraînements, tirs internes et concours spéciaux. Un portique à 25 m est réservé en principe **chaque mercredi et jeudi après-midi** pour l'entraînement. Voir le tableau des réservations sur le site www.ustl.ch.

Pour les entraînement et concours effectuées lorsque la Société a réservé des cibles et portiques, chaque tireur au pistolet paie un montant forfaitaire de Fr. 50.-- par saison à notre Société et celle-ci prend à sa charge le coût des réservations.

Si un tireur désire s'entraîner en dehors des heures réservées par la Société, il doit payer à l'USTL un montant forfaitaire de Fr. 75.-- donnant droit à un badge lui permettant d'utiliser individuellement les installations 25/50m durant toute la saison.

Dates des tirs internes

avril	samedi	6	9 - 12 / 14 - 17 h.	1er tir interne
mai	samedi	4	9 - 12 / 14 - 17 h.	2e tir interne
juin	samedi	8	9 - 12 / 14 - 17 h.	3e tir interne
juillet	samedi	6	9 - 12 / 14 - 17 h.	4e tir interne
sept.	samedi	28	9 - 12 / 14 - 17 h.	5e tir interne

Dates du tir fédéral en campagne (organisé par notre Société)

mai 23, 24, 25 prière de consulter l'horaire affiché.

Dates des derniers tirs militaires (organisés par notre Société)

août	jeudi	29	15 - 19.30 h.
	vendredi	30	15 - 18.30 h.
	samedi	31	8 - 12 / 14 - 17 h.

Nos membres effectuent en principe leur tir militaire durant les journées indiquées ci-dessus. Pour des dérogations, prière de s'adresser au directeur des tirs à 300 m.

Dates des concours organisés par notre Société

mars	jeudi	14	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	vendredi	15	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	samedi	16	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir d'ouverture

TIR AU PISTOLET à 10 m

Consulter le site www.carabiniers-lausanne.ch ou se renseigner auprès des responsables.